



ECONOMIE, ENVIRONNEMENT



La filière forêt bois, objet d'une journée d'études avec les professionnels du secteur

Dans la continuité des Assises départementales de la forêt, une délégation conduite par le Département composée d'élus et de professionnels de la filière a participé à une journée d'étude sur le terrain dans le sud du département mercredi 12 juillet. Au cœur de cette journée, constater la réalité de la filière forêt bois que le Département soutient et accompagne depuis plus de 15 ans.

Publié le 13 juillet 2023

La Dordogne est le 3^{ème} département le plus boisé de France métropolitaine derrière les Landes et la Gironde avec 418.000 hectares soit 45 % du territoire (2/3 feuillus, 1/3 résineux). La forêt a un poids économique non négligeable puisque la filière forêt bois papier emploie 3.100 salariés dans 150 entreprises pour un chiffre d'affaires annuel de 950 millions d'euros.

La forêt s'accroît de 2 millions de m³ par an et seulement 760.000 m³ sont prélevés (hors bois de chauffage en auto-consommation). Le volume sur pied augmente mais la qualité moyenne diminue (la Dordogne est parmi les premiers départements producteurs de bois d'industrie feuillus destiné notamment à la production de papier).

Il subsiste 48 scieries qui transforment annuellement près de 140.000 m³ de bois (2/3 résineux, 1/3 feuillus).

Contrairement aux idées reçues, la forêt n'est pas victime de déforestation en Dordogne. Au contraire, le département n'a jamais été autant boisé (la surface forestière a doublé en 150 ans). Il y a confusion entre coupes rases et déforestation. Après les coupes rases qui certes modifient le paysage, la forêt se régénère la plupart du temps ou est reconstituée.

Une journée d'étude après les Assises de la forêt

Cette réalité était au cœur de la journée d'étude organisée dans le sud du département par le Conseil départemental mercredi 12 juillet avec une problématique : le nécessaire équilibre entre la préservation de la forêt et l'activité économique.

La première étape s'est effectuée sur une parcelle reboisée en résineux (pin maritime) après une coupe de châtaigniers dépérissant à Mazeyrolles, victimes de la maladie de l'encre. L'occasion de constater que certaines espèces d'arbres sont mieux adaptées à certains types de sols et que <https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/default-fb47ca3b32-22333587?>

constater que certaines essences d'arbres sont mieux adaptées à certains types de sols et que l'exploitation du pin maritime n'est pas récente en Dordogne. Il y a une certaine d'années, autour du village de Got existaient deux entreprises de traitement de la résine de pin. Résine qui était ensuite transformée pour en faire de l'essence de térébenthine ou ajoutée à la fabrication de vernis et de peintures.

Etape ensuite sur une parcelle reboisée en feuillus : chênes rouges et robiniers (acacias) à Pays de Belvès. En Dordogne, les plus vieilles exploitations de chêne rouge remontent aux années 30. Utilisé comme bois de chauffage ou pour la fabrication de cercueils, il a la particularité de pousser plus vite que le chêne de pays : environ 60 ans contre 80 à 100 ans.

La partie exploitation de la filière forêt était ensuite au menu avec la visite de deux scieries locales familiales : Coste Bois et Landrou. Coste Bois, qui a bénéficié du soutien de la Région et du Département au moment où elle a repris Gascogne à Belvès, se développe à l'heure actuelle sur trois sites. 70 personnes y travaillent et l'entreprise, qui scie près de 12.000m³ par an, génère un chiffre d'affaires conséquent grâce à des essences de bois provenant à 70% de Dordogne, le reste venant des départements limitrophes. L'un de ses produits phares est le parquet, mais l'entreprise peut également réaliser des cuisines sur-mesure.

Pour mémoire, le Département aide près de 180 bénéficiaires par an à planter entre 300 et 500 ha de bois.

Journée d'étude consacrée à la filière forêt-bois

